



## Solidarité dans la crise

### Résolution soumise au Congrès par le Comité exécutif de la CES

---

Conformément à la Déclaration de Paris (28 mai 2009), la CES a mené campagne pour une Europe qui défende l'emploi, la solidarité et une dimension sociale forte et qui s'oppose aux politiques des nationalistes bornés, des racistes et des xénophobes.

La CES exprime à cet égard sa profonde inquiétude face aux conséquences jusqu'à présent négatives des renflouements des économies en détresse organisés par l'UE et le Fonds monétaire international. Les mesures d'austérité imposées, en Grèce et en Irlande notamment, ont aggravé la situation et les pays concernés sont face à une période prolongée de récession, une charge de la dette et un chômage en hausse. Le risque est réel de voir des pays et leurs populations s'endetter davantage encore, mettant ainsi l'Europe et ses États membres en grand danger.

La CES exige donc d'urgence un changement fondamental dans l'approche de l'UE et une augmentation de l'aide aux pays en difficulté comprenant :

- Un plan d'investissement européen ambitieux, financé notamment par les fonds structurels européens actuellement non utilisés,
- L'émission d'obligations par l'UE, soutenue par la BCE, pour réduire la pression sur les économies en détresse,
- La mise à disposition par la BCE de liquidités à faible taux d'intérêt suivant les besoins des États membres comme cela se pratique actuellement pour le secteur bancaire,
- Le développement d'une politique industrielle bas carbone soutenue par une réforme fiscale incluant une taxe sur les transactions financières.

Le pacte euro-plus (qui concerne 17 États membres de la zone euro et six autres) a d'importantes implications, particulièrement en matière de salaires, car il comprend des recommandations aux États membres portant sur :

- Des comparaisons des coûts unitaires de main-d'œuvre,
- Une hostilité vis-à-vis de l'indexation salariale et, de façon plus générale, de la négociation centralisée,
- Un lien entre salaire et productivité sans égard pour l'inflation ou la comparabilité,
- Une pression à la baisse sur les salaires du secteur public et, dans certains cas, sur les salaires minimum,
- Une pression à la baisse sur les droits à la pension,
- L'encouragement de contrôles constitutionnels stricts de la dette publique (c'.-à-d. le « frein à l'endettement »).

La CES affirme que cette approche est totalement inacceptable pour les syndicats européens et insiste pour que les principes suivants soient respectés :

- Les salaires ne sont pas l'ennemi de l'économie mais représentent un moteur important pour la croissance et l'emploi,
- L'autonomie des partenaires sociaux dans les négociations collectives et salariales,
- L'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs avec des augmentations de salaires qui suivent l'inflation et la productivité dans le but global d'une distribution des richesses équitable,
- L'inversion du processus conduisant à l'inégalité des revenus,
- L'intensification de la lutte contre le dumping salarial et fiscal et l'application du principe du salaire égal pour un travail égal (voir rapport complémentaire),
- La protection des pensions garantissant des conditions de vie décentes, et
- Les règles en matière de dette publique doivent refléter les réalités externes et les circonstances exceptionnelles et non provoquer une récession par des mesures d'austérité. L'État devrait être en mesure de maintenir son rôle stabilisateur et de montrer la voie en encourageant la création d'emplois de qualité.

Le Congrès estime que, dès le début du prochain mandat, il faudra d'urgence évaluer toutes les implications du Pacte euro-plus et ses dispositions en matière de salaires qui risquent fortement d'introduire un élément de concurrence salariale. Il faudra également tenir compte des différentes propositions sur les salaires minimum soumises durant la phase préparatoire du Congrès et du fait que les négociations collectives et leur coordination sont du ressort exclusif des syndicats.

Le nouveau Comité exécutif est chargé de mener cette activité dès que possible afin de renforcer au maximum l'unité et la cohérence et de trouver des réponses communes face à des circonstances parmi les plus difficiles jamais rencontrées par la CES et de lancer les actions nécessaires, y compris des initiatives et des campagnes pour empêcher le dumping social et promouvoir la coordination de politiques en matière de négociations collectives dans le but de mettre en place une stratégie autonome et fructueuse pour les salaires et les syndicats en Europe.